

Bulletin info BAC n°25

Mai 2019

Protection des captages d'eau potable d'Héricourt-en-Caux et de Sommesnil



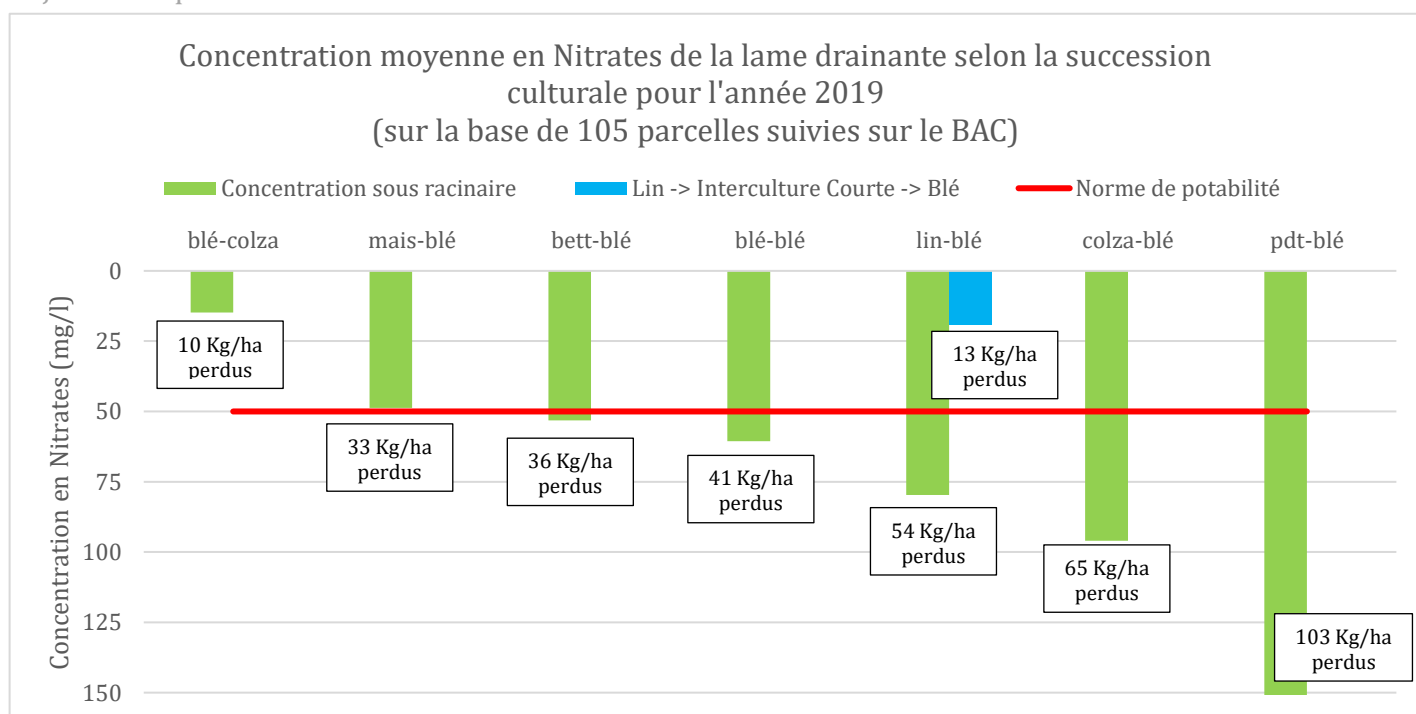
Mot du Président

2019 est pour le Syndicat du Caux Central une année importante avec de nombreux enjeux. Effectivement, cette année va voir la construction d'une nouvelle Usine de Traitement d'Eau Potable (UTEP) permettant, entre autres, de traiter la turbidité, les produits phytosanitaires mais également de décarbonater (baisse de la concentration de calcaire dans l'eau) l'eau afin d'optimiser et de pérenniser la vie des réseaux et le confort des abonnés. Cet investissement permettant de traiter l'eau de manière curative, sera complété comme depuis 2012 d'une animation préventive. Les objectifs principaux de cette année sont de finaliser avec vous, agriculteurs, le modèle de Paiement pour Services Environnementaux mais également de travailler et développer les axes de travail vertueux pour la ressource en eau potable.

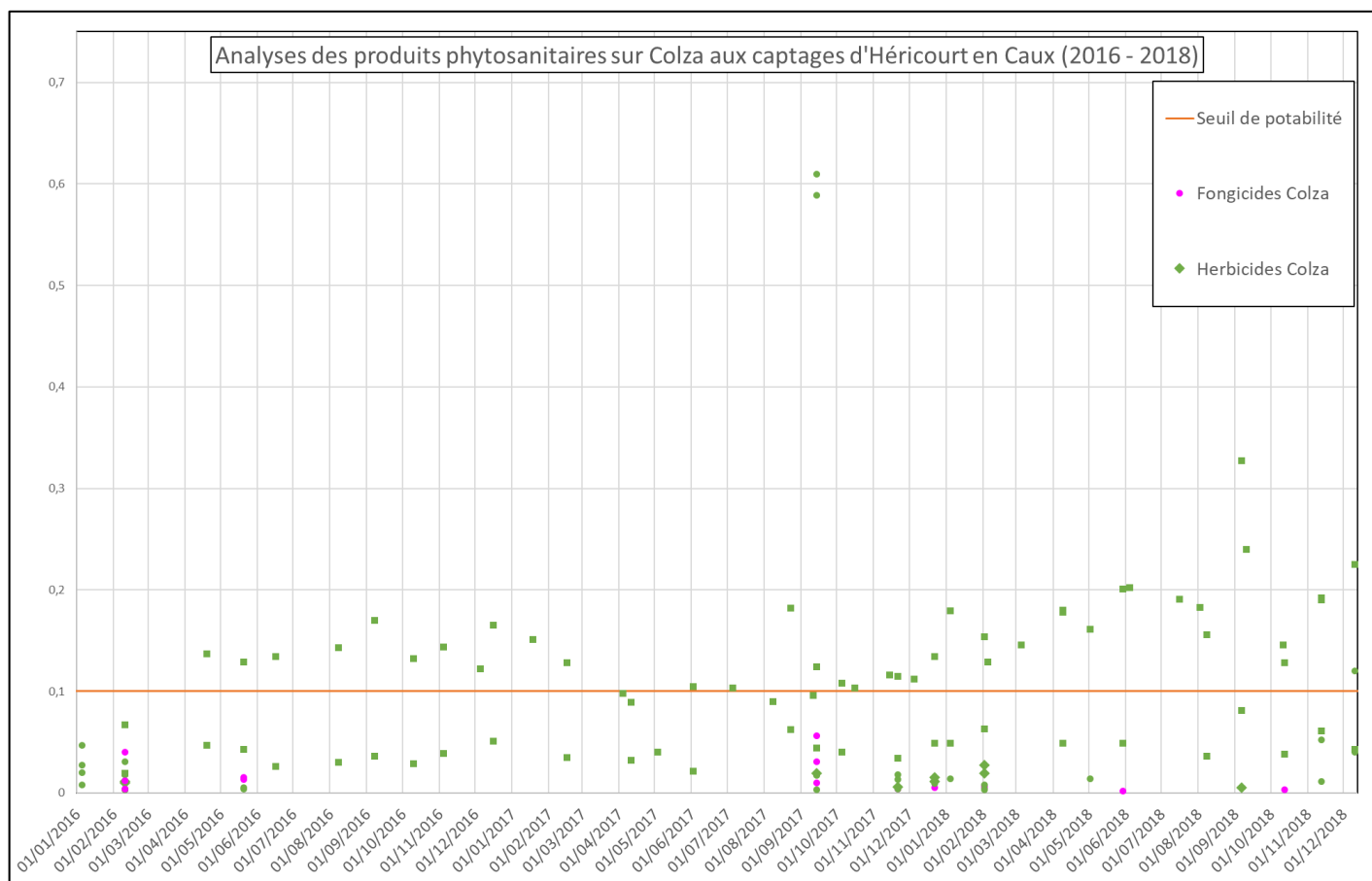
Le Président, Francis ALABERT

Qualité de l'eau : Nitrates, pesticides et turbidités

Le suivi des Reliquats Entrée et Sortie Hiver sur le BAC d'Héricourt permet d'évaluer la qualité de l'eau qui s'infiltré. L'objectif du Syndicat pour pérenniser la future Usine de Traitement d'Eau Potable (UTEP) est **d'atteindre chaque année un reliquat moyen en entrée hiver de 50KgN/ha** pour stabiliser la concentration au captage autour de 40mg/l. **Cette année, le Reliquat Entrée Hiver (REH) moyen sur le BAC est de 48KgN/ha. On estime que la concentration moyenne de l'eau infiltrée cette année est de 35 mg/L. Ce résultat est en partie dû à vos efforts et votre implication dans la réalisation d'intercultures bien développées. Les efforts réalisés portent leur fruits et sont à inscrire dans la durée.** en considérant l'interculture comme une vraie valorisation économique et environnementale des terres. Le **développement des intercultures courtes** avant blé est également un bon outil pour atteindre les objectifs de qualité de la ressource.



L'analyse de la qualité de l'eau a permis de mettre en évidence les matières actives problématiques pour la potabilisation de l'eau. Le syndicat, pour les années à venir, a décidé de **travailler fortement sur le désherbage Colza** qui représente une partie importante des molécules déclassant le captage. Nous travaillerons également sur l'ensemble des cultures sarclées (qui engendrent des pics de phytosanitaires au printemps). En parallèle, **le syndicat va favoriser l'aménagement des talwegs et des bétoues** pour réduire les problématiques d'engouffrement rapide **via une stratégie de Paiement pour Services Environnementaux et la poursuite de la politique autour des bétoues (révision des D.U.P de périmètre de protection, maintien des financements pour l'enherbement)**.



Créer une référence locale pour le désherbage du colza.

Le Syndicat souhaite construire avec une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), une Entreprise de Travaux Agricole (ETA) ou un groupe d'exploitants un **groupe de travail sur le désherbage du colza**. L'idée serait de créer un groupe d'exploitants motivés pour travailler sur le sujet, le syndicat mettra des moyens humains et financiers pour accompagner techniquement le groupe, un **technicien d'une OPA** pourra vous accompagner, TerreInovia pourra faire intervenir un expert et **l'acquisition du matériel et la mise en place du suivi technico-économique** pourra être financée.

Ce groupe d'intérêt local est à construire avec vous, exploitants du territoire, pour que l'ensemble des acteurs du territoire trouvent leur équilibre technico-économique et environnemental.

L'eau qui est le bien commun de tous mérite que tous les acteurs travaillent à sa préservation, tout en assurant la viabilité économique du territoire.

Compte-tenu des contraintes de notre territoire, paysage très ouvert avec peu d'infrastructures agro-écologiques (haie, mare, bande tampon,...) et système karstique, avec des bétoires qui favorisent l'infiltration rapide des eaux de surface chargées en particules vers les eaux souterraines, il apparaît nécessaire de mettre en œuvre des actions d'ampleur sur l'hydraulique douce (enherbement de talweg, haie, TTCR,..). En concertation avec les agriculteurs nous travaillerons sur les P.S.E pour prendre en compte l'ensemble des contraintes liées à l'entretien et à la mise en place des aménagements.



Les étapes du Paiement pour Service Environnementaux sur le BAC.

Comme vous le savez, le Syndicat d'Eau du Caux Central a engagé depuis 1 an une démarche pour mieux valoriser les pratiques vertueuses des agriculteurs pour la ressource en eau. Le syndicat souhaite donc mettre en place des Paiements pour Services Environnementaux. Nous considérons que les prairies et les zones de dilution comme les bandes enherbées sont les bases d'une stratégie préventive pour protéger la ressource en eau, mais pas seulement (le savoir faire paysan, le paysage et la biodiversité sont également des enjeux importants). Le P.S.E actuel serait une aide au maintien des talwegs en herbe.

Le calendrier ci-dessous vous présente les étapes pour la mise en place du P.S.E. **Nous organiserons une réunion de présentation à destination des exploitants. La participation du plus grand nombre permettra de caler au mieux le modèle de P.S.E. Cet outil qui a pour objet la meilleure valorisation économique des efforts agricoles pour le bien commun qui est l'eau ne peut être construit sans vous.**

Périodes	Actions
Mars-Avril 2019	Calage de l'étude coût-bénéfice, création des enquêtes C.A.P (consentement à payer) des usagers et C.A.A (consentement à agir) des exploitants
20 juin 2019 Autretot	Réunion (en soirée 19h-21h) de présentation aux exploitants du P.S.E sur le BAC et enquête du C.A.A
Mai-Juin 2019	Transmission d'une enquête sur le C.A.P des usagers (lors de 2 réunions publiques, courrier accompagnant les factures, internet et en direct (marché d'Yvetot...))
Juillet-Août 2019	Calage du P.S.E 2019-2021
Sept 2019	Transmission à l'AESN pour validation
Oct-Nov 2019	Contractualisation avec les exploitants pour les talwegs déjà en herbe (contrôle SMEACC-SMBV)
Déc 2019	Paiement du S.E 2019
Janv-Avril 2020	Contractualisation avec les exploitants en zone de culture (cas/cas)
Déc 2020	Paiement du S.E 2020

Paiement et démarche soumise à validation de l'Agence de l'Eau et du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Réunions Publiques : Usine de Traitement d'Eau Potable d'Héricourt-en-Caux

Le Syndicat organise des réunions d'information publiques sur le projet de reconstruction de l'usine d'eau potable.

- **Jeudi 23 Mai à 18h00 : Salle Roncaro à HERICOURT EN CAUX**



- **Réunion de présentation du Paiement pour Services Environnementaux aux exploitants du BAC et définition du consentement à agir**

Le syndicat du Caux Central souhaite présenter la démarche P.S.E auprès des exploitants agricoles du territoire et évaluer le consentement à agir des exploitants à aménager le territoire pour protéger la ressource en eau et limiter les infiltrations rapides.

QUAND ET OÙ ? Le Jeudi 20 Juin 2019 (19h-21h) à Autretot (Les Hauts de Caux)



- **Mise en place d'un concours sur les couverts**

Les BAC de Seine-Maritime organisent un concours sur le thème des couverts végétaux, les couverts les plus efficaces pour la ressource en eau seront valorisés auprès de la presse et récompensés lors d'une journée InterBAC.

Pour s'inscrire ou en savoir plus, nous contacter :

Tony GEORGETTE / Tel : 02 35 56 30 90 / Mail : tony.georgette@eaucauxcentral.fr

